|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON TENNIS DE TABLE**  Maison Régionale des Sports – CS 37093  1039 rue Georges Méliès – 34967 MONTPELLIER cedex 2  🕾 04 67 82 16 81 - 📭 lrtt@wanadoo.fr - 🖳 www.lrtt.fr  **COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE** |

**RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2017/2018**

**Niveau régional**

**Article 1 : Qualification des joueurs**

Au début de la saison sportive, la CSR établit la liste des joueurs retenus pour chaque tableau :

Deux tableaux féminins :

* Régionale Dame : joueuses seniors et juniors de 700\* points et plus, complété en fonction du classement CF2016
* Régionale Fille : joueuses cadettes et minimes de 520\* points et plus, complété en fonction du classement CF2016

Quatre tableaux masculins :

* Régionale 1 : joueurs de 1600\* points et plus, et joueurs juniors entre 1500\* et 1599\* points, complété en fonction du classement CF2016
* Régionale 2 : joueurs entre 1300\* et 1599\* points, complété en fonction du classement CF2016
* Régionale 3 : joueurs juniors et cadets entre 1000\* et 1299\* points, complété en fonction du classement CF2016
* Régionale Minime : joueurs minimes en fonction du classement CF2016

Le classement CF2016 est établi après addition des points CF acquis par chaque joueur à chaque tour.

\* sous réserve du nombre d’inscrits, les critères de points sont susceptibles d’être modifiés.

A l’issue de chaque tour :

* La première en Régionale Dame accède à la Nationale 2 Senior/Junior Dame.
* La cadette et la minime ayant obtenu la meilleure place en Régionale Fille accède à la Nationale 2 de sa catégorie.
* Le senior ayant obtenu la meilleure place en R1 accède à la Nationale 2 Seniors.
* Le junior ayant obtenu la meilleure place en R1 (à défaut en R2) accède à la Nationale 2 M18.
* Le cadet ayant obtenu la meilleure place en R2 (à défaut en R3) accède à la Nationale 2 M15.
* Le premier en Régionale Minime accède à la Nationale 2 Minime.

Les juniors et cadets qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le niveau correspondant à leurs points licence ou dans le niveau supérieur si un joueur de leur catégorie d’âge ayant moins de points licences qu’eux s’y trouvent.

Pour les benjamins et les benjamines, les modalités seront définies en fonction du nombre d’inscrits.

**Article 2 : Participation des joueurs**

La participation à tous les tours du critérium fédéral n’est pas obligatoire.

Chaque joueur devra informer de sa présence / absence au plus tard le lundi (précédant la date prévue pour le tour) à 12h. En cas d’évènement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d’en aviser l’organisateur.

Les joueurs absents excusés ne descendent pas de division.

Les joueurs absents **non excusés** auront une amende de 25€ et seront exclus de l’épreuve.

**Article 3 : Placement des joueurs**

Au premier tour, les joueurs sont placés dans les poules en fonction de leurs points licence. Pour les tours suivants, les joueurs sont placés en fonction de leur résultat du tour précédent. Un joueur n’ayant pas participé au tour précédent est placé après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

**Article 4 : Déroulement sportif**

**4.1 – Disposition générale**

La formule est fonction du nombre de joueur(se)s :

Entre 24 et 32 : Groupe de 32 joueurs (8 poules de 4) – Formule 32J KO Clt Int

Entre 21 et 23 : Groupe de 24 joueurs (4 poules de 6) – Formule 24J 2 gr de 12Clt Int

Entre 17 et 20 : Groupe de 24 joueurs (4 poules de 6) – Formule 24J 3 gr de 8 Clt Int

Entre 12 et 16 : Groupe de 16 joueurs (4 poules de 4) – Formule 16J KO Clt Int

Entre 10 et 11 : Groupe de 12 joueurs (2 poules de 6) – Formule 12J 2 gr de 6Clt Int

Sauf cas exceptionnel, toutes les rencontres de classements sont organisées.

**4.2 – Régionale Dame**

Le tableau est composé de 12 joueuses

A l’issue de chaque tour chaque département bénéficie d’une montée pour le tour suivant.

Les trois dernières descendent en Départementale.

**4.3 – Régionale Fille**

Le tableau est composé de 12 joueuses

A l’issue de chaque tour chaque département bénéficie d’une montée pour le tour suivant.

Les trois dernières descendent en Départementale.

**4.4 – Régionale 1**

Le tableau est composé de 16 joueurs

A l’issue de chaque tour les deux premiers de R2 accèdent à la R1 pour le tour suivant.

Les deux derniers de R1 descendent en R2.

**4.5 – Régionale 2**

Le tableau est composé de 24 joueurs au 1er tour, adapté au nombre de joueurs pour les tours suivants.

A l’issue de chaque tour les deux premiers de RJ accèdent à la R2 pour le tour suivant.

Les départements de l’Hérault et du Gard bénéficient de deux montées.

Les autres départements bénéficient d’une montée.

Les quatre derniers de R2 descendent en RJ (pour les Cadets et Juniors) ou en Départementale.

**4.6 – Régionale 3**

Le tableau est composé de 16 joueurs au 1er tour, adapté au nombre de joueurs pour les tours suivants.

Les départements de l’Hérault et du Gard bénéficientde deux montées.

Les autres départements bénéficient d’une montée.

Les deux derniers de RJ descendent en Départementale.

**4.7 – Régionale Minime**

Le tableau est composé de 16 joueurs

Dans chaque département, le premier du tableau Minime accède à la Régionale Minime. En fonction du nombre d’inscrits dans le département, une seconde place pourra être attribuée.

Les descentes sont fonction des différentes montées, et des descentes de la division supérieure.